



RCS : BREST

Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1995 B 00374

Numéro SIREN : 402 948 202

Nom ou dénomination : FIDEGE

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2014 sous le numéro de dépôt 3249

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

150, rue Ernest HEMINGWAY
CS 61936 - 29219 BREST CEDEX 2
TEL : 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

CABINET CHANCERELLE EPINAT

11T rue Surcouf
35000 Rennes

V/REF :

N/REF : 95 B 374 / 2014-A-3249

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 07/08/2014, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 30/06/2014
- Changement(s) de commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

FIDEGE
Société à responsabilité limitée
15 rue de Bel Air
29860 Bourg-Blanc

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2014-A-3249 le 07/08/2014

R.C.S. BREST 402 948 202 (95 B 374)

Fait à BREST le 07/08/2014,

LE GREFFIER



EXTRAIT

"FIDEGE"

Société à responsabilité limitée
Au capital social de 300.000 €
Siège social : 15 rue de Bel Air
29860 BOURG BLANC
402 948 202 R.C.S. BREST

-7 10121

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE **DU 30 JUIN 2014**

Du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 Juin 2014, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté ci- après :

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes sont arrivés à expiration, décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement du Cabinet FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE – FIDAUDIT , le Cabinet PICA VET LE DAIN, dont le siège social est fixé 15 Rue Eric Tabarly, BP 329, 29391 QUIMPERLE CEDEX, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Patrick PICA VET, en sa qualité de représentant légal, a fait connaître par avance à la société qu'il acceptait le mandat qui vient d'être confié au Cabinet PICA VET LE DAIN, et que le Cabinet ne tombait sur le coup d'aucune incompatibilité ni interdiction relatives à l'exercice de ce mandat.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de second Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement du cabinet
GUILLERM AUDIT dont le mandat est arrivé à expiration, le Cabinet LE TINIER, dont le siège social est fixé au 13 Parc de Brocéliande, Immeuble Le Molène, BP 76203, 35762 SAINT-GREGOIRE CEDEX, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Régis LANCELOT, en sa qualité de représentant légal, a fait connaître par avance à la société qu'il acceptait le mandat qui vient d'être confié au Cabinet LE TINIER, et que le Cabinet ne tombait sur le coup d'aucune incompatibilité ni interdiction relatives à l'exercice de ce mandat.

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de la société SAREX dont le mandat est arrivé à expiration, Monsieur Patrick LE DAIN, demeurant 15 Rue Eric Tabarly, BP 329, 29391 QUIMPERLE CEDEX, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Patrick LE DAIN a fait connaître par avance à la société qu'il acceptait le mandat qui vient de lui être confié, et qu'il ne tombait sur le coup d'aucune incompatibilité ni interdiction relatives à l'exercice de ce mandat.

HUITIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement de Monsieur Jean René KERRIEN dont le mandat est arrivé à expiration, Monsieur Pierre LE TINIER, demeurant au 13 Parc de Brocéliande, Immeuble Le Molène, BP 76203, 35762 SAINT-GREGOIRE CEDEX, pour une période de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Pierre LE TINIER a fait connaître par avance à la société qu'il acceptait le mandat qui vient de lui être confié, et qu'il ne tombait sur le coup d'aucune incompatibilité ni interdiction relatives à l'exercice de ce mandat.

NEUVIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie des présentes aux fins d'effectuer les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Pour extrait certifié conforme
L'un des gérants**

